

Les éléments à observer durant le peau à peau

Le bébé est-il bien positionné?

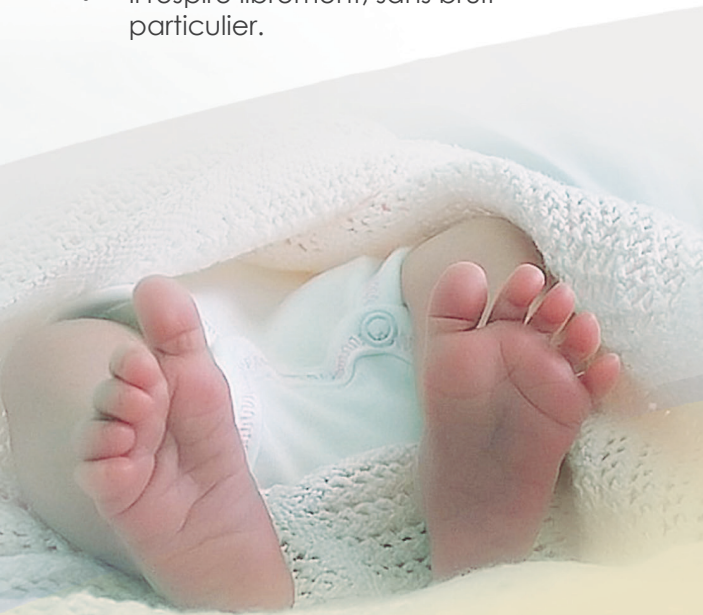
- Il est à plat ventre sur la poitrine de sa mère.
- Il a la tête tournée sur le côté, idéalement vers la mère et l'accompagnant.
- Son visage est bien visible, non enfoui.
- Son nez et sa bouche sont bien dégagés, non recouverts.
- Son cou est non fléchi.

Le bébé est-il confortable?

- Il est calme.
- Il est recouvert et chaud.
- Il a son petit bonnet.

Le bébé va-t-il bien?

- Il est rosé (parfois les mains et les pieds demeurent bleutés durant quelque temps après la naissance).
- Il respire librement, sans bruit particulier.



Prendre note

L'infirmière de la salle de réveil est toujours à proximité.

Si la mère ou le bébé ne se sent pas bien, l'accompagnant peut être invité à aller attendre à la chambre de maternité. Si les choses rentrent dans l'ordre, il pourra revenir à la salle de réveil.

La famille sera transférée à l'unité de maternité dès que les surveillances usuelles après la césarienne seront terminées.

~~~~~  
Nous espérons que cette brochure a su répondre aux principales préoccupations. Si des questions persistent, il ne faut pas hésiter à demander conseil à l'infirmière ou au médecin accoucheur.

~~~~~  
Pour information :
Infirmière de la maternité
450 375-8000, poste 62272

santeestrie.qc.ca

Création : Direction du programme jeunesse

Révision : Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, mars 2017

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, 2017

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec 



Rencontre privilegiée

LE PEAU À PEAU APRÈS UNE CÉSARIENNE

Service de maternité-néonatalogie et pédiatrie
Hôpital de Granby

Québec 

Pourquoi le peau à peau?

Naître fait partie de la vie mais n'en demeure pas moins un évènement de grands changements. Afin de faire cheminer le nouveau-né le plus paisiblement possible durant son adaptation à la vie extra-utérine, on le met en peau à peau avec sa maman. Selon l'état de la mère et du bébé, il est recommandé de laisser le nouveau-né en peau à peau un minimum de 1 à 2 heures de façon ininterrompue.

Le peau à peau est privilégié chez tous les nouveau-nés. Il se pratique à volonté. Le plus souvent est le mieux!



Des avantages incomparables

- Stabilisation de la température du bébé, qui s'adapte à celle de la mère.
- Meilleure oxygénation sanguine du bébé et stabilisation de son rythme cardiaque.
- Meilleur contrôle du taux de sucre sanguin chez le bébé.
- Diminution de la douleur chez le bébé lors de procédures douloureuses (injection de vitamine K, par exemple).
- Contact visuel entre la mère et son bébé.
- Renforcement du lien d'attachement.
- Diminution des pleurs, apaisement, reconnaissance des repères intra-utérins (rythme cardiaque et voix de la mère).
- Stimulation des mouvements respiratoires du bébé par ceux de la mère, qui bercent le bébé comme avant la naissance.
- Diminution du stress chez la mère et le bébé.
- Stimulation des cinq sens et des réflexes du bébé.

Le peau à peau en toute sécurité!

Le peau à peau à la salle d'opération, après une césarienne, est un moment unique. Afin de le vivre pleinement et en toute sûreté, des règles de sécurité doivent être respectées.

Voici un rappel de sécurité

- Un accompagnant doit être présent auprès de la mère.
- La mère doit être disposée à avoir son bébé.
- La salle d'opération est un milieu aseptisé afin d'éviter les infections lors des chirurgies. La personne qui accompagne la mère doit donc éviter de toucher ce qui l'entoure et rester dans l'espace qui lui est réservé.
- Lorsque le bébé est placé sur sa mère, on demande à l'accompagnant de participer à la surveillance (voir comment à la page suivante).

À la salle de réveil

Avant de retourner à la chambre, la mère, son bébé et l'accompagnant se rendront à la salle de réveil. D'autres patients s'y trouveront aussi. Tout ce que l'on y voit et entend est confidentiel.

L'accompagnant pourra observer le bébé durant le peau à peau, et sera placé de façon à respecter l'intimité des autres patients. En cas de non-respect de cette intimité, le peau à peau prendra fin et l'accompagnant devra peut-être même quitter.